

REGLEMENT  
FINALES PAR CLASSEMENT  
D25

## **1. Généralités**

Les finales par classement départementales du Doubs se dérouleront selon les modalités suivantes :

- Date : **samedi 28 février et dimanche 01 mars 2026**
- Heure de début de la compétition : **10h le samedi et 10h le dimanche (à confirmer par le JA)**
- Lieu : **Annexe Palais des Sports, 42 avenue Léo Lagrange 25000 Besançon**

Montant de l'inscription : 10 € par joueur (l'inscription est gratuite pour les joueurs déjà inscrits au critérium fédéral) ; ce montant sera facturé directement au club de chaque licencié.

La compétition est ouverte à toutes les catégories d'âge sauf les Poussins (moins de 9 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2026)

## **2. Déroulement de la compétition**

### **2.1. Tableaux**

Huit tableaux sont proposés en fonction des points-licence 2<sup>ème</sup> phase :

- H8 : joueurs classés entre 500 et 899 pts
- H10: joueurs classés entre 900 et 1099 pts
- H12: joueurs classés entre 1100 et 1299 pts
- H15: joueurs classés entre 1300 et 1599 pts
- F5 : joueuses classées entre 500 et 599 pts
- F7 : joueuses classées entre 600 et 799 pts
- F9 : joueuses classées entre 800 et 999 pts
- F12 : joueuses classées entre 1000 et 1299 pts

Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans le tableau correspondant à son classement.

### **2.2. Qualification pour l'échelon régional**

Cette épreuve est qualificative pour les Finales par classement régionales qui se dérouleront le samedi 25 avril et dimanche 26 avril à Mouchard.

La ligue précisera le nombre de qualifiés pour chaque tableau de classement : le vainqueur ainsi qu'un nombre défini au prorata du nombre d'inscrits dans chaque département.

### **2.3. Formule de la compétition**

Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

Chaque catégorie messieurs sera répartie en une ou plusieurs poules de 3 joueurs dont une ou deux peuvent être complétées à 4 en fonction du nombre de participants, construites par la méthode du « serpent » selon les points-licence de la phase en cours. Un tableau final à classement intégral sera organisé (**sous réserve de possibilité par le JA, en fonction du nombre d'inscrits**)

En fonction du nombre d'inscrits dans chacune des catégories, le juge-arbitre pourra organiser la compétition en une poule unique et/ou en fusionnant des catégories, mais devra établir un classement final pour chacune d'entre elles, en vue des qualifications à l'échelon régional.

## **3. Inscriptions**

---

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site du Comité du Doubs, au bas de la page dédiée à cette compétition, au plus tard le 22 février 2026 à minuit :  
<https://doubstt.com/finales-par-classement/>

Ou en cliquant directement sur le lien suivant : [\*\*Inscriptions Finales par Classement\*\*](#)

Les joueurs qui auront inscrit leur adresse électronique recevront par mail, en plus des dirigeants du club, la convocation avec les listes finales.

Le 31 janvier 2026,

**Jean-Michel HELLER**

Responsable Commission Sportive

[jmichel.heller@gmail.com](mailto:jmichel.heller@gmail.com)

**Jean-Pierre VAYSSE**

Responsable de la compétition

[jean-pierre.vaysse@doubstt.com](mailto:jean-pierre.vaysse@doubstt.com)